

De : Xxxxxx Xxxxxx [mailto:[x.xxxxxx@xxxxxx.fr](mailto:x.xxxxxx@xxxxxx.fr)]

Envoyé : vendredi 12 octobre 2007 07:20

À : [Next-up: Contact](#)

Objet : Robin des toits accusé d'éco terroriste sur France 3 : Réaction de parents de Xxxxxxx.

Madame Marie DRUCKER

**Je vous demande un DROIT DE REPONSE !**

En effet, les propos tenus le 10 octobre 2007 par Mr Yves Bertrand, ancien directeur des RG sont inacceptables.

Mr Bertrand confond Islam et Islamisme (vous l'avez corrigé); je ne suis pas sûre que tous les téléspectateurs saisissent la nuance et ce lapsus contribue à entretenir l'amalgame qui est systématiquement fait entre musulman et islamiste...

Concernant l'ECO TERRORISME dont parle Mr Bertrand en accusant l'association nationale Robin des Toits (dont il n'arrive par ailleurs même pas à exprimer le champ d'action), je souhaiterais que cette question soit débattue sur votre chaîne.

En effet, si demander, comme l'a fait notre actuelle secrétaire d'état à l'écologie Mme KOSCIUSKO-MORIZET, dans le cadre de la proposition de loi 2491 qu'elle a déposée le 13/07/2005 à l'assemblée nationale, que les RISQUES SANITAIRES LIES AUX TECHNOLOGIES SONT FILS (antennes relais de téléphonie mobile implantées près des écoles, Wifi généralisé, téléphone portable utilisé sans discernement...) fassent l'objet d'une loi, fait de nous des éco terroristes, et bien nous revendiquons notre appartenance à ce mouvement.

Nous sommes parents d'enfants en très bas âge qui constatons qu'après l'AMIANTE, après Tchernobyl, après les éthers de glycol, la vache folle, le sang contaminé, la gestion des risques en France est toujours aussi catastrophique.

Nous avons une interrogation qui pourrait ouvrir le débat sur cette question environnementale majeure: POURQUOI, depuis quelques années, les assureurs excluent-ils de leurs contrats les dommages de toute nature liés aux ONDES ET CHAMPS ELECTROMAGNETIQUES ? (au même titre que l'amiante, le plomb et les OGM!)

Que les assureurs appliquent le principe de précaution n'interpelle-t-il pas votre CONSCIENCE de journaliste?

Avez-vous la liberté d'en parler ? (les opérateurs sont de gros annonceurs)...

J'attends, Madame Drucker, vos réponses et reste à votre disposition, pour débattre de cette question de santé publique.

Cordialement

----- Original Message -----

From: "MédiateurInfo France3" <[MediateurInfo.France3](mailto:MediateurInfo.France3)>

To: <[x.xxxxxxxx@xxxxxx.fr](mailto:x.xxxxxxxx@xxxxxx.fr)>

Sent: Tuesday, October 16, 2007 5:23 PM

Subject: RE: Droit de reponse demande - Soir 3 : [x.xxxxxx@xxxxxxfr](mailto:x.xxxxxx@xxxxxxfr)

[REF:157116316562]

Bonjour,

J'ai bien pris note de vos remarques concernant la prestation de l'ancien responsable des renseignements généraux. Je comprends que vous puissiez être gênée voir choquée par ses propos que vous avez ressenti comme une atteinte.

Si la rédaction de Soir 3 avait pu supposer que de tels propos aussi confus, pouvaient être tenus, il n'aurait pas été invité.

Le terme "mode" est en effet choquant.

La rédaction de Soir 3 le regrette profondément.

Vous avez sans doute ressenti cette même gêne de la part de Marie Drucker qui n'a pas manqué de lui faire remarquer qu'il fallait distinguer l'Islam et l'Islamisme. Les propos peu compréhensibles sur l'éco-terrorisme, tenus par Monsieur Bertrand ont ajouté à la confusion.

Cordialement.

Marie-Laure AUGRY

Médiatrice des rédactions de France 3